



## Plate-forme Vent de Raison

Namur, le 8 avril 2008

A l'attention de Paul MAGNETTE, Ministre de l'Energie  
Rue Brederode 9  
1000 Bruxelles

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons que le « Printemps de l'Environnement » dont vous êtes le moteur, devrait commencer ses travaux le 16 avril prochain.

Notre **plate-forme régionale wallonne Vent de Raison** regroupe aujourd'hui une trentaine de comités et associations qui s'opposent aux 4 coins de la Wallonie au développement anarchique de l'éolien industriel entretenu par votre collègue, le Ministre Antoine. La politique actuelle de laisser-faire permet à des promoteurs qui sont plus des « chasseurs de primes » qu'autre chose, d'installer leurs machines n'importe où, après une procédure de consultation simplifiée. Le résultat est entre autres un mitage complet du paysage wallon et la ruine de dizaines de milliers de ménages, dont l'habitation est située trop près des éoliennes.

Plus grave, nous considérons que l'éolien industriel, erratique et inefficace dans sa production, a des effets particulièrement pernicious, puisqu'il implique le maintien, voire l'augmentation du recours aux centrales à flamme (gaz, fuel, charbon), les seules qui ont la flexibilité nécessaire pour venir en soutien de l'éolien industriel lorsque le vent ne souffle pas « efficacement » soit 80% du temps à l'intérieur des terres. Ces centrales à flamme sont celles qu'il faudrait supprimer le plus rapidement possible pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et notre contribution au réchauffement climatique. Nous pensons que la politique énergétique du pays (au fédéral ou/et au régional) devrait intégrer un soutien beaucoup plus net aux ménages pour une meilleure productivité énergétique de l'habitat, en compensant par la réduction nette des subsides à l'éolien industriel, par l'intermédiaire des certificats verts. Pour donner un ordre de grandeur : une entreprise comme SPE-Luminus annonce pour un de ses parcs une vente d'électricité de 600.000 € et une vente de certificats verts de 4.000.000 € au prix garanti par la Région de 65 €/MWh. Au prix actuel de ces certificats verts (91€/MWh), la vente à attendre par SPE est de 5.000.000 €, soit plus de 8 fois la valeur de l'électricité produite ! Les seuls parcs à éoliennes qui se justifient sont ceux à construire en Mer du Nord, comme le suggère le Bureau du Plan, pour permettre à la Belgique de satisfaire aux exigences européennes. Nous pensons également que la Belgique ne peut éviter de maintenir ses centrales nucléaires; la population en est d'ailleurs bien consciente puisque 61% des belges sont d'accord pour leur maintien. Pour rappel, Nicolas Hulot, qui est à la base du Grenelle français est très réservé quant à l'éolien. De même, Patrick Moore, membre fondateur de Greenpeace, s'est prononcé en faveur du nucléaire lors du PowerGen à New Orleans en décembre 2007. Pour lui, c'est la seule solution de masse envisageable afin de réduire la production de CO<sub>2</sub>. C'est pour toutes ces raisons que nous avons demandé au Ministre-Président de la Région wallonne, Rudy Demotte, à ses collègues Antoine et Lutgen ainsi qu'à vous-même, un moratoire sur l'installation des parcs à éoliennes à l'intérieur des terres.

Nous craignons que des participants comme Interenvironnement, soient complètement noyautés par les promoteurs de l'éolien et vous demandons respectueusement de permettre à nos experts ingénieurs de participer aux travaux du « Printemps de l'Environnement ».

Il suffit pour cela que vos services contactent la plate-forme :

Jean-Pierre STORDER  
081 30 26 82  
[jeanpierre.storder@yahoo.fr](mailto:jeanpierre.storder@yahoo.fr)

Luc RIVET  
0475 45 56 83  
[luc.rivet@skynet.be](mailto:luc.rivet@skynet.be)

Secrétariat : 28 rue des Fougères - 5100 Jambes

Nous vous remercions de nous permettre de représenter un nombre croissant des citoyens de ce pays, menacés par des projets sans intérêt s'ils sont à l'intérieur des terres.

Très cordialement vôtre,

Pour la plate-forme Vent de Raison

Luc Rivet